

Procès-verbal

Conseil Municipal du mardi 4 juin 2025

Présents : GOUIRY Catherine, BREEM Gérard, ROCHETTE Françoise, FREU Jean-Pierre, COMBES Séverine, PEREZ Pierre, PRATVIEL Brigitte, ROUSSEL Alexandra, AMOROS Olivier, ASSENS Jean-Marie, CARDOUAT Isabelle (11)

Absents excusés : LOUSSERT Hervé procuration à Catherine GOUIRY, VABRE MALLIN Lynda procuration à Gérard BREEM (2)

Absents : ROLAND Eric (1)

Séverine COMBES désignée secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 11 mars 2025, approuvé à l'unanimité

1.Décision modificative du budget principal n°1

Délibération pour ajustements de crédits en dépenses et en recettes aux sections de fonctionnement et d'investissement pour intégration de nouvelles recettes en fonctionnement avec la notification des dotations de l'État (+67 427,00 €) dont l'attribution de la Dotation de Solidarité Rurale pour un montant de 64 294,00 €.

Il est proposé d'affecter une partie de ces recettes aux dépenses de fonctionnement pour ajout de crédits aux charges à caractère général +1500,00 €, aux charges de personnels et frais assimilés + 6 600,00 €, pour la provision de créances admises en non valeurs (2205,00 €) et des dotations aux amortissements 2 000,00 € et d'inscrire un montant de 55 047,00 en supplément au virement à la section d'investissement.

En investissement, proposition d'ajouter également des subventions attribuées dans le cadre de la restauration de l'église (162 101,00 € par la DRAC et 39 468,50 € par le Département), et pour la rénovation de l'éclairage public rue du télégraphe 13 400,00 € du SYADEN.

En dépenses, diminution sur certaines opérations :

200 000 € conservés en réserve pour projets futurs à redistribuer pour inscription de la tranche optionnelle 2 de l'église dans son intégralité (315 748,00 €), - 8 000 € sur l'alimentation de la colonne de remplissage et – 3 000,00 € sur le réaménagement de la crèche.

Inscription de nouveaux crédits : éclairage public rue du télégraphe +16 574,00 €, Vidéoprotection phases 2 et 3 +60 166,00 €, Aire de jeux de la saline 58 500,00 €, Panneau d'affichage légal numérique +13 500,00 €, visiophone à l'école 5 000,00 €, radar pédagogique 3 000,00 €, remise en service de la fontaine de la place 5 000,00 €, 3 528,50 € pour abri containers o.m, et 2 000,00 € pour achat de matériel informatique pour l'école. **Approuvé à**

l'unanimité. Isabelle Cardouat demande s'il serait possible d'avoir le détail des chiffres comme lu, réponse positive de Mme le Maire.

2.Modification du tableau des effectifs

Délibération pour création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement à l'ancienneté dans son grade de Renée GARCIA. **Approuvé à l'unanimité**

3.Participation aux renforts de gendarmerie saison estivale 2025

Pendant la saison estivale, des renforts de gendarmerie chargés notamment des opérations nocturnes de protection des biens et des personnes, interviennent dans certaines communes du canton. Il est proposé, par l'approbation de cette convention, de répartir les charges d'hébergement qui incombent aux communes qui bénéficient de leurs services. Le montant de la participation pour la commune reste de 900 €. **Approuvé à l'unanimité**

4.Renouvellement de la convention Environnement Numérique de Travail à l'école

Un nouveau conventionnement est nécessaire pour l'année scolaire 2025-2026. La participation est réduite, compte tenu du fort taux d'adhésion. L'ENT est un outil essentiel pour les enseignants, les parents et les élèves puisqu'il permet de communiquer et collaborer entre les différents acteurs de la communauté éducative, d'accéder à des ressources pédagogiques et éducatives externes de façon sécurisée, et de suivre la scolarité des élèves. **Approuvé à l'unanimité.**

5.Information sur le document d'accompagnement de la chambre d'agriculture sur les projets photovoltaïques au sol

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 encadre d'une part, le développement de l'agrivoltaïsme (installations réputées nécessaires à une activité agricole) et d'autre part, le développement des centrales solaires au sol (dont la vocation première est la production d'électricité), ces dernières devant respecter un principe de compatibilité avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière. Ce principe doit se traduire par l'identification, au sein des espaces naturels agricoles et forestiers, de zones de développement inscrites dans un "document-cadre". Un fois ce document opposable, aucun projet de centrale solaire ne pourra se développer en dehors des zones identifiées. Comme prévu par l'article L111-29 du Code de l'Urbanisme, la Chambre d'Agriculture de l'Aude produit un projet de document cadre (voir document ci-joint).

Ce document a fait l'objet de remarques de la part de l'Association des Maires Ruraux de l'Aude et d'un avis des services du Grand Narbonne dont vous trouverez également copies en annexe de la présente. Mme le Maire donne lecture des courriers produits par le PNR, le GN et l'Association des Maire Ruraux; manque de concertation avec les communes, incohérences...Remarques qui rejoignent celles des autres organismes. **Avis favorable à l'unanimité** du conseil pour relayer ces remarques par courrier à M. le Préfet. Une copie de ce courrier sera adressée au conseil municipal.

6.Modification des statuts du Grand Narbonne

Lors du Conseil Communautaire en date du 20 mars 2025 a été prise une délibération sur laquelle il convient de se prononcer. Suite aux dernières lois impactant les intercommunalités, et modifiant sensiblement l'organisation des compétences de l'EPCI, il convenait de procéder à un certain nombre de mises en conformité des statuts, de préciser les périmètres et contenus des compétences pour tenir compte de la jurisprudence et éviter certaines ambiguïtés sources de contentieux, et enfin d'adjoindre des compétences pour tenir compte des problématiques auxquelles le Grand Narbonne est en capacité d'apporter des réponses pour optimiser l'action publique concertée au service des habitants (en matières de convention territorial globale, de défense extérieure contre l'incendie et d'enseignement supérieur. Question de Jean-Marie ASSENS sur la prise en compte du massif de Fontfroide pour la défense incendie et si des incidences sont à venir sur les attributions de compensation. Mme le Maire interrogera le Grand Narbonne pour avoir des précisions à ce sujet. **Approuvé à l'unanimité.**

7.Convention de partenariat Réseau de lecture publique du Grand Narbonne

Renouvellement de la Convention de partenariat avec le Grand Narbonne pour le réseau de lecture publique ayant pour missions d'offrir une visibilité aux bibliothèques/médiathèques communales du territoire, de proposer une offre culturelle élargie aux habitants de l'intercommunalité et de créer une synergie entre les bibliothécaires de la lecture publique du territoire. Plusieurs options sont possibles en plus de l'accord-cadre (cartes uniques, système informatique professionnel commun. Accord cadre et option 1. **Approuvé à l'unanimité** pour le renouvellement dans les conditions existantes.

8.Participation pour l'acquisition de l'ouvrage sur l'histoire du rugby des ventres bleus

Proposition de pré-commander cinquante exemplaires de l'ouvrage réalisé par M. RIGAUD Robert, les bénéfices étant reversés à l'association "Les petits pas d'Anna" jusqu'au 14 juin. Le coût de l'exemplaire est fixé à 30 € **Approuvé à l'unanimité.**

9.Location du club house au stade

Proposition de mettre en location le club house au tarif de 200 € sachant qu'il n'est plus utilisé par le rugby et qu'il y a beaucoup de demandes. **Approuvé à l'unanimité**

Décisions du maire:

n°1 Prêt vidéosurveillance

n°2 Espaces verts rue des salins

Affaires diverses:

Catherine GOIRY

- Fait par des remerciements de l'association Capeyriac à la municipalité, et en particulier à Jean-Pierre FREU ainsi que les services techniques pour leur soutien et leur implication pour l'organisation de Peyriart.

- Informe de l'avis sur la mise à disposition du public du permis d'aménager de la maison des douaniers

- Avis favorable du Conservatoire du littoral pour le déplacement de l'aire de jeux par anticipation au projet de requalification de la promenade.

Question de Mme CARDOUAT sur le traitement du stationnement. Précisions de Mme le Maire concernant l'exigence formulée au Conservatoire du littoral de conserver à minima, le même nombre de places qu'à l'existant.

- information sur la construction du crématorium de Ste Rose à Narbonne.

Gérard BREEM

Commission sécurité :

Les bâtiments communaux (foyer de campagne, église) ont été tagués dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 mai. Compte tenu de la multitude d'incivilités, nous avons décidé d'avancer le lancement de l'appel d'offres pour l'installation de la vidéoprotection dans le village. Pour rappel, ce dispositif a été validé par notre référent sécurité de la gendarmerie à Carcassonne, le Major PICHARDEAU.

18 caméras seront positionnées aux endroits stratégiques dont 3 à lecture des plaques à chaque entrée du village. Le centre de visionnage sera installé dans le bureau de la police municipale, interdit à toute personne non habilitée.

Accueil des visiteurs : 4 parkings sont à disposition, un au parking P1 de l'Horte payant à 0,70 € de l'heure et 3 près du stade gratuit. Nous avons pris la décision pour les week-ends à forte affluence d'ouvrir la zone de stockage qui permet de stationner une centaine de véhicules de plus.

Commission finances :

Etat de la trésorerie à ce jour, 120 000 €

Commission urbanisme :

Le permis d'aménager de la maison des douaniers est en cours d'instruction. Le montant du projet s'élève à 141 600,00 € comprenant les travaux et la maîtrise d'oeuvre. Ce projet est subventionné par la DETR à hauteur de 29 500,00 € et par le Fonds de concours du Grand Narbonne à hauteur de 35 188,00 €. Nous avons également sollicité la Fondation du patrimoine pour ouvrir une souscription mais à ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse. Dans le cadre de ce projet, il est prévu l'installation d'un WC automatisé sur le parking de l'Horte.

En ce qui concerne le site de l'ancienne distillerie, le permis de construire ne devrait plus tarder à être déposé. En effet, un point bloquait quant à la norme RE 2020 qui concerne les bâtiments à haute performance énergétique. Ce dernier point a été validé par les Bâtiments de France.

Séverine COMBES:

Retour sur l'évènement de PEYRIART qui a été un succès, sur le calendrier des manifestations, et sur sa participation à diverses assemblées générales.

Rassemblement de l'ACCA devant la mairie avec des élus du conseil municipal en soutien au manifeste pour la chasse.

Information du changement de propriétaire de l'épicerie.

Musée : nouvelle exposition temporaire sur la via domatia.

Pierre PEREZ: Une partie des espaces verts devant le foyer de campagne a été nettoyée par les TIG mais seulement un jeune présent avec l'éducateur qui rencontre des difficultés pour mobiliser ces jeunes. Une réunion est programmée le 11 juin à la mairie de Narbonne sur ce sujet.

Isabelle CARDOUAT: fait part d'interrogations de riverains sur la modification du projet au niveau du monument aux morts prévu initialement en pavés. Gérard BREEM explique le fournisseur de pavés n'a pas été en capacité de fournir les fiches de validation des tests relatifs au glissement demandés par la Direction des routes. Le Département a alors refusé ces pavés et exigé la mise en œuvre d'un enrobé sur la partie circulée. Les pavés déjà commandés et livrés ont donc dû être stockés pour utilisation lors d'un prochain aménagement.

Jean-Marie ASSENS: demande si le débroussaillage du chemin des plages a été programmé. Jean-Pierre FREU répond que les opérations ont commencé mais que l'herbe a poussé très vite depuis le passage effectué en février.

Une autre question est posée sur le zonage d'une parcelle située rue St Roch. Des précisions sont apportées concernant la présence d'un Espace Boisé Classé sur une partie

Françoise ROCHETTE:

Ecole

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin. La fête de fin d'année scolaire est fixée au 24 juin. La municipalité a fait l'achat d'un nouvel ordinateur en remplacement de celui de la classe de MME GRANET devenu obsolète. Des tapis ont également été achetés pour la pratique de la gymnastique au sol. Des devis sont en cours pour l'achat de petites chaises. Le TBI de la classe de Mme HEBRAUD ne fonctionne plus son remplacement est également à prévoir. Côté travaux Il nous a été redemandé de trouver une solution pour occulter les puits de lumière dans la classe des CE

Crèche

Deux poussettes doubles sont en cours d'acquisition. Elles vont permettre de pouvoir sortir les enfants en promenade. La directrice a émis le souhait d'amener les petits à la bibliothèque dès le mois de septembre. Un aménagement sera vu avec Mme Garcia.

ALSH

L'ALSH sera ouvert du 7 juillet au 1^{er} Août, je vous invite à consulter le programme d'animations établi par la directrice et l'équipe pédagogique.

Programme LECODE

-Dans le cadre des actions de prévention santé par la nutrition, menées par LECODE (programme de lutte contre le surpoids et l'obésité des enfants), une réunion pour le renouvellement de l'adhésion à la charte ville PNNS Programme National Nutrition Santé est prévue le 17 juin. La commune y adhère depuis de nombreuses années.

-Le 16 juin Réunion de préparation du trail de Portel des Corbières prévu le 5 octobre 2025 avec un passage sur le territoire de la commune.

-Ateliers seniors très bonne participation aux ateliers prévention des chutes.

J'ai été contactée par Mme SEHEBIADÉ. Une date est à définir pour le deuxième semestre pour accueillir la Gendarmerie Nationale pour une prévention des arnaques en direction des seniors de la commune de Peyriac de Mer.

-Précision sur les divers échanges avec M. RIGAUD (date et heure projection du film mise à disposition du vidéoprojecteur, verre de l'amitié, distribution des livres à la bibliothèque)

Olivier AMOROS:

Remerciements au nom des viticulteurs à la commune et Jean-Pierre FREU pour l'accès à l'aire de remplissage, avec un très bon débit qui facilite le remplissage et évite d'aller à Bages

Jean-Pierre FREU

Restauration de l'église

La porte du clocher est posée ainsi la tranche optionnelle 1 se termine avec beaucoup de retard. Il reste encore la pose de la petite fenêtre de la sacristie.

Il est intégré au budget la tranche optionnelle 2 qui est prévue pour un montant de 315748 euros.

Débroussaillage et sécurité incendie.

Au mois de février de nombreux chemins que je vous avais listés lors du dernier conseil avaient été débroussaillés.

Toutefois suite aux quelques pluies qui sont intervenus depuis, l'herbe à bien repoussée, aussi Gilles Busto avec la débroussailleuse et Christophe avec tracteur et épareuse sont à l'œuvre avant que l'arrêté sécheresse intervienne.

Gestion de l'eau

L'alimentation en eau de la colonne existante a été réalisée par l'entreprise Garcia et 14 viticulteurs sont déjà venus signer leur convention qui leur donne droit à utiliser 30 m3 d'eau, ainsi que récupérer une clef. En effet les serrures ont été changées afin que comme convenu eux seuls aient accès à cette eau.

Si un dépassement était avéré le surplus sera réparti sur l'ensemble des viticulteurs au prorata du nombre d'hectares.

Nous espérons que durant cette saison tous les viticulteurs seront raisonnables et respecteront la quantité qui leur a été attribuée, nous ferons le point en fin d'année.

Si toutefois le puits qui alimentait cette colonne était à nouveau fonctionnel une inversion des vannes permettrait de revenir à l'état initial.

Le montant de ces travaux s'élève à 16000 € ttc

La citerne d'eau prévue au lieu dit « la table des chasseurs » sera mise en place comme prévu au cours de cette année, la signature avec le notaire ayant eu lieu le 26 mai 2025. Le montant de ces travaux s'élèvera à 26500€ ttc

Fontaine Place de la Mairie

Les travaux pour la remise en eau du bassin place de la mairie sont en cours.

Enedis, Spie, Aquadoc pour le pompage.

Les demandes auprès d'Enedis sont en cours depuis longtemps et nous devons subir les délais qui risquent d'être longs avec la mise en place d'un nouveau compteur, et en suivant le consuel.

Des travaux de sondage vont être effectués par le service technique pour mettre à jour les différentes alimentations de la fontaine, afin de connecter une nouvelle pompe.

Montant prévu des travaux : environ 10 000

Place de la Mairie

Le restaurant aux vieux tonneaux nous a signalé un craquement anormal d'une grosse branche sur l'arbre situé sur sa terrasse. Nous avons donc fait contrôler cet arbre par l'ONF qui nous a donné des directives pour sécuriser celui-ci. Nous avons missionné l'entreprise Serpe qui a élagué celui-ci en suivant les directives de l'ONF. Le coût de cet imprévu a été de 1500 € ONF et 2300 € Serpe.

Voiries

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la rue des Salins, se terminent avec un peu de retard (la prévision était pour mi-mai)

Les plantations d'espaces verts sont en cours, terminant ainsi les travaux du monument aux morts et de la rue.

Afin d'empêcher l'installation des gens du voyage sur notre stade, nous allons procéder à la pose de rochers d'1,5t ou 2t très prochainement

Bâtiments communaux

Suite aux TAGS qui ont été faits sur les murs du foyer des campagne et de la sacristie il est prévu de repeindre ces pans de façades.

Ecole

Dans un contexte sécuritaire, un visiophone identique à celui installé à la crèche, va être installé à l'école. Des devis sont en cours.

Crèche

Nous poursuivons le plan prescrit par la **PMI** qui avait été inscrit sur 3 ans à hauteur de 15 000 € annuels et subventionné par la CAF.

Cette année de nombreux mobiliers et structures bois seront changés.

La séance est levée à 20h15

- **Délibération 20** Décision modificative du budget principal N°1.

- **Délibération 21** Modification du tableau des effectifs.

- **Délibération 22** Participation aux renforts de gendarmerie saison estivale 2025.

- **Délibération 23** Renouvellement de la convention Environnement Numérique de travail à l'école.

- **Délibération 24** Information sur le document d'accompagnement de la chambre d'agriculture sur les projets photovoltaïques au sol.

- **Délibération 25** Modification des statuts du Grand Narbonne.

- **Délibération 26** Convention de partenariat Réseau de lecture publique du Grand Narbonne.

- **Délibération 27** Participation pour l'acquisition de l'ouvrage sur le Rugby des ventres bleus.

- **Délibération 28** Location du Club House.